



LE FINANCEMENT DES POLES DE COMPETITIVITE

TUNIS 19&20 JUIN 2007

Les composantes d'un pôle

- Un pôle de compétitivité est un **vecteur de projets collectifs** entre entreprises, centres de recherche et organismes de formation.
- les **projets de R&D** sont le cœur d'activité des pôles et le principal facteur de compétitivité
- les « **infrastructures** » (plateformes techniques, immobilier adapté, haut débit,, environnement urbain..) et **les partenaires** (organismes de formation, juristes, financiers...) sont indispensables au développement du pôle.

Les domaines de financement

- Le financement de l'animation du pôle : l'équipe, les études, la communication, les locaux...
- Le financement des projets de R&D
- Le financement des infrastructures :
 - Les plateformes technologiques : production et recherche
 - L'immobilier : entreprises, logements
 - Les équipements techniques : haut débit, réseaux...
- Le financement des entreprises

Le principe du partage public-privé

- Un pôle de compétitivité se compose :
 - D'activités de marché : produits et services (rentabilité, modèle économique) qui relèvent des financements privés
 - D'activités hors marché ayant de fortes externalités positives: recherche, innovations, amélioration de la formation, attractivité et compétitivité du territoire... qui relèvent du financement public

Le financement de l'animation

- La période de démarrage : la nécessité du financement public (Etat, collectivités)
- La structure des ressources pérennes
 - Les prestations d'intérêt commun : cotisations des membres du pôle
 - Les services rendus et valorisables : rémunération par les utilisateurs (entreprises, laboratoires...)
 - Les retombées d'intérêt général : financement public

Le financement des projets de R&D

- Un système général d'aides publiques
- Le dispositif français : les organismes de subventions en fonction de la proximité du marché ou de la nature des projets (petits et grands), les dispositions fiscales (zones d'exonération, crédit impôt recherche, statut de la JEI), dispositif de garantie et de financement
- Le dispositif européen : 75% des dépenses de recherche pour les PME, dispositif de garantie...

Le financement des infrastructures

Le cas des plateformes technologiques : outil de coopération recherche-entreprise, formation, hébergement de jeunes entreprises, logements...

Investissement + fonctionnement
Prestations valorisables + services d'intérêt commun

MODELE ECONOMIQUE MIXTE

Investisseur privé, financement bancaire,
subventions publiques

Les locaux d'entreprises

- Pépinières, hôtels d'entreprises, locaux adaptés
- Les loyers supportables selon les stades de développement des entreprises
- L'insuffisance de l'offre de marché, la nécessaire intervention publique, les opérateurs spécialisés
- Les montages publics privés : bail, concession...

Le financement des entreprises

- Les besoins : fonds propres, prêts, garanties
- Les organismes : banques, établissement de place, fonds de capital investissement (capital risque, capital développement, amorçage), Bourse technologique...
- Le rôle de l'Etat : amorcer, entraîner, sécuriser.
fonds de fonds, intervention directe,
système de garantie